



50^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 2 – Dialogue interactif avec la Haute Commissaire sur son rapport oral

Intervention du Luxembourg

14 juin 2022

Merci, Monsieur le Président

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration présentée par l'Union européenne.

Madame la Haute-Commissaire,

Vous connaissez l'amitié et l'estime que vous porte mon pays, ainsi que notre attachement à votre rôle et à l'impartialité et l'intégrité de votre Bureau. Nous avons apprécié votre volonté continue à trouver des consensus tout au long de votre mandat.

Dans votre rapport oral, vous avez fait état des inégalités profondes qui définissent notre ère et qui ont été creusées encore plus par la pandémie de COVID-19. Nous avons entendu votre appel à mobiliser les états membres de l'ONU pour répondre aux crises des droits humains avec la même énergie que celle qui nous a unie contre le SARS-NCov-2. Notre Programme Commun appelle à la création d'un nouveau contrat social ancré dans les droits humains.

Or, la réalité sur le terrain est aussi décourageante que la polarisation continue et accrue au sein de ce Conseil. Ma délégation partage vos préoccupations devant les nombreuses situations qui exigent l'attention urgente du Conseil. Avec la pression croissante de la crise climatique, les conflits destructeurs et l'instrumentalisation de la lutte antiterroriste à des fins de répression, la dégradation continue de l'état de droit et de la démocratie nous menace tous.

Le Luxembourg appuie vos recommandations pour un renforcement des capacités de tous les états pour protéger et promouvoir les droits humains, notamment avec l'aide de votre Bureau, des procédures spéciales et des organes des traités.

Je vous remercie.